



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

RESPONSABLE DE MULTI-ACCUEIL

Référence de l'offre :	Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité – 038250710002336
Date de diffusion :	10/07/2025
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	01/10/2025
Date limite de candidature :	10/08/2025
Type d'emploi :	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement :	Poste permanent
Cadre d'emplois :	Des éducateurs territoriaux de jeunes enfants – Catégorie A (filière médico-sociale)
Lieu de travail :	Multi-accueil « L'épif'aile » - 157 chemin des écoliers 38530 CHAPAREILLAN
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	<p>La direction enfance jeunesse et parentalité de la communauté de communes Le Grésivaudan gère actuellement pour le secteur petite enfance 17 multi-accueils, 9 Relais Assistants Maternels et 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents et pour le secteur enfance jeunesse, cinq accueils de loisirs. La direction comprend 300 agents environ.</p> <p>Le multi-accueil est composé de 14 places et est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. L'équipe est composée de 5 agents. Repas préparés sur place.</p> <p>Fermeture de l'équipement 3 semaines l'été et une semaine entre Noël et le jour de l'an.</p>
Descriptif du poste :	<p>Sous l'autorité du responsable de service multi accueils et sous la responsabilité directe du responsable de la structure, vous serez chargé/e d'organiser et d'effectuer l'accueil des enfants et des familles et créer des activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet d'établissement de la structure. Vous serez également en charge de la gestion quotidienne de l'entretien de l'établissement (en binôme avec un/e autre accompagnant/e éducatif/ve petite enfance).</p>
Missions :	<p>1 - ANIMATION ET ENCADREMENT DES ENFANTS/ RELATIONS FAMILLES</p> <ul style="list-style-type: none">• Elaborer le projet pédagogique de l'établissement avec l'équipe.• Mettre en œuvre la prise en charge de l'enfant individuellement et en groupe (distribution des soins quotidiens).• Concevoir et encadrer les activités d'éveil contribuant au développement de l'enfant.• Organiser les visites médicales, assurer le suivi des enfants (vaccins...) avec le médecin de crèche.• Veiller à l'application des procédures médicales, d'hygiène, de sécurité et HACCP.• Mettre en place une prise en charge adaptée (PAI) pour les enfants rencontrant des problèmes particuliers (handicap, maladie chronique...) et signaler si besoin un enfant en danger.• Etre responsable des relations avec les familles (accueil, entretiens individuels, transmissions des informations, soutien à la parentalité, organisation de moments conviviaux...).• Etre le relais de la collectivité concernant la communication auprès des familles. <p>2 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES/ANIMATION ET PILOTAGE DES EQUIPES</p> <ul style="list-style-type: none">• Assurer l'accueil des parents et enfants, et des temps d'ouverture et de fermeture de la structure en lien avec les nécessités professionnelles.• Construire le binôme de direction et définir les besoins de l'équipe.• Organiser le planning de l'équipe, le travail journalier et gérer les personnels remplaçants.• Adresser les éléments RH de l'équipe en fin de mois (congrés, heures supplémentaires...).• Piloter, suivre et contrôler l'activité des agents.• Repérer et réguler les conflits.

- Participer aux recrutements.
- Evaluer les agents, proposer et accompagner le plan de formation de l'équipement.
- Faciliter l'intégration et la professionnalisation des agents.
- Accompagner, évaluer et valider les sessions de stagiaires.
- Animer des réunions d'équipe.
- Participer aux réunions de supervision.

3 - ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE/GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE DE L'EQUIPEMENT

- Elaborer et suivre l'exécution du budget avec le référent petite enfance.
- Etre responsable de la régie d'avance.
- Gérer les inscriptions des familles, établir les contrats et émettre les factures.
- Définir les besoins en matériel et concevoir et aménager les espaces d'activités : commandes des jeux, alimentation, produits d'entretien, linges, gestion des stocks...
- Assurer l'interface entre l'équipe et la direction enfance et parentalité.
- Effectuer le lien avec l'équipe administrative de la direction : taux d'occupation, commissions d'attribution des places, bilan d'activités, statistiques, documents CAF...
- Participer aux réunions transversales de la direction.
- Elaborer le règlement de l'équipement et veiller à son application.
- Tenir à jour les documents imposés par la réglementation.
- Organiser et contrôler la maintenance de l'équipement.
- Garantir l'application et le respect des procédures internes de la collectivité.

Profil demandé :

Diplôme d'éducateur de jeunes enfants obligatoire.

- Connaître précisément la réglementation relative aux établissements d'accueil des jeunes enfants et la législation concernant la restauration collective (repas préparés sur place).
- Connaître les outils bureautiques (word, excel, logiciel de facturation Noé serait un plus).
- Expérience en management et encadrement d'équipe requise
- Etre force de proposition.
- Qualités relationnelles
- Capacité de travail en équipe et autonomie
- Rigueur et organisation.
- Diplomatie, adaptabilité et souplesse.

Rémunération :

Salaires **minimum** par mois de **1944.49 € brut** (échelon 1) + **600 € brut** prime fonction + **prime encadrement** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération.

Avantages :

- Aménagement du temps de travail.
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).

Sous conditions : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure :

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative.

Règle statutaire :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2^o du CGFP).

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.